

1.9.15.6. produits à base de poissons gélifiés, produits à base de viande gélifiés (bœuf, porc) et de volaille gélifiés	1 x 1E3	1,0	-	1,0	0,1	25	
	1 x 1E4	0,1	1,0	0,1	0,1	25	
Pâté de viande et de foie Bœuf, volaille, lapin, porc, etc. cuisinés Poissons cuisinés, fris, en sauce	1 x 1E4	0,1	1,0	0,1	0,1	25	Sans huile ni sauce
	1 x 1E4	1,0	-	1,0	0,1	25	
	1 x 1E4	1,0	-	1,0	0,1	25	
1.9.15.17. Produits prêts à cuisiner, à base de poisson et de volaille (prêts à être servis, y compris sous vide)	1 x 1E3	1,0	-	1,0	0,1	25	Les chlostridia sulfitoreducteurs sont interdits dans 0,1 g de produit sous vide